



CHIFFRES CLÉS **2017** DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



SOMMAIRE

LE PAYSAGE

Analyse	p. 2-3
En chiffres	p. 4

LES ENTREPRISES

Caractéristiques	p. 6-7
Le chiffre d'affaires	p. 8-9
La clientèle	p.10
Les perspectives	p.11
Les investissements	p.12

LES ACTIFS

Les effectifs	p.14-15
Les salariés	p.16-19
Les recrutements	p.20
La formation continue	p.21
La masse salariale	p.22
Les chefs d'entreprise	p.23
Les entreprises du paysage	p.24

ÉDITO

Le paysage, une branche fragilisée, mais résolument optimiste

La précédente édition des chiffres clés soulignait la maturité du secteur du paysage, avec notamment une stabilité du chiffre d'affaires et du nombre d'entreprises. L'année dernière, les résultats de l'enquête Unep-lfop¹ mettaient en lumière le besoin de végétal sans cesse en progression exprimé par les Français. L'étude du cabinet Asterès² renchérisait cette tendance et soulignait les bienfaits de la nature en ville, sur tous les plans, santé, économie ou encore qualité de vie. Nous pouvions alors présager un nouvel élan de l'activité.

Les chiffres clés 2017 reflètent au contraire un secteur éprouvé : pour la première fois, le chiffre d'affaires baisse de 3,7% depuis 2014. Ce sont les marchés publics qui contractent le secteur puisqu'ils connaissent à eux seuls une baisse de 7% en deux ans.

Le marché des particuliers se maintient et représente 44% du chiffre d'affaires de l'activité paysage, soit 2 points de plus qu'en 2014. Ce marché requiert toute notre vigilance, car s'il représente toujours 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, il est nécessaire d'anticiper des mesures permettant de le soutenir et d'éviter son recul. Nos actions de lutte contre le travail illégal répondent déjà en partie à cet objectif.

Si les entreprises sont fragilisées, elles restent profondément vertueuses et optimistes. 57% ont investi, pour un montant total de 315 millions d'euros. À noter que 22% de ces investissements concernent la démarche RSE des entreprises et précisément des actions en faveur de l'environnement, de la préservation de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de travail des salariés. Par ailleurs, le nombre d'actifs est en hausse avec 91 800 hommes et femmes dans les entreprises, en hausse d'1% par rapport à 2014.

Et les entreprises ont raison ! Le baromètre du premier semestre 2017 traduit un début d'année dynamique. Le chiffre d'affaires global se reprend : + 5% au premier trimestre, + 1% au second. Et même les marchés publics connaissent un regain d'activité avec un chiffre d'affaires en hausse de 6% au premier trimestre. À nous, ensemble, de confirmer notre place dans la révolution végétale actuelle et de nous affirmer en tant qu'acteurs incontournables de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Catherine Muller,
Présidente de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

¹ Enquête Unep-lfop « Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société », 2016

² Étude Asterès « Les espaces verts urbains, lieux de santé publiques, vecteurs d'activité économique », 2016



UN MARCHÉ CONTRASTÉ

L'édition 2017 des chiffres clés du paysage révèle une situation contrastée du secteur : le marché se contracte, mais le nombre d'actifs augmente et les chefs d'entreprise demeurent relativement optimistes et plutôt vertueux.

Les particuliers demeurent les premiers clients du secteur et représentent 44% de l'activité. La baisse globale du chiffre d'affaires sur la période 2015-2016 est due aux marchés privés et surtout publics.

On constate que depuis 10 ans, la part des marchés publics dans le chiffre d'affaires paysage n'a cessé de se réduire : de 32% en 2008 à 27,5% en 2016. Sur les 10 dernières années, le secteur a connu une très forte évolution du nombre d'acteurs passant de 16 700 entreprises en 2006 à 29 100 entreprises en 2016. Cette tendance a essentiellement concerné les entreprises sans salarié : 10 700 ont été créées sur la période.

5,14 M^{ds}€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

-3,7%
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
ENTRE 2014 ET 2016

58 000 €
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
PAR ACTIF

-7%
DE COMMANDES
PUBLIQUES
PAR RAPPORT
À 2014

UN SECTEUR TOUCHÉ PAR LA CRISE

La crise économique traversée ces dernières années par le pays semble rattraper le secteur du paysage.

Les années suivant la crise de 2008 avaient vu une stagnation de l'activité des entreprises du paysage : + 0% de croissance du chiffre d'affaires entre 2008 et 2010. En 2016, la baisse d'activité touche pour la première fois le secteur. Ce sont les entreprises au-dessus de 10 salariés qui ont vu leur chiffre d'affaires par actif baisser, alors que celles de

moins de 9 salariés ont augmenté leur chiffre d'affaires.

L'activité de création de jardins et d'espaces verts génère plus de chiffre d'affaires que l'activité d'entretien, avec en moyenne 75 000€ de chiffre d'affaires par actif contre 44 000€.

Toutefois, on constate une baisse, légère mais régulière, du marché de la création depuis 2008 (58%) à aujourd'hui (55,5%) au profit de l'entretien.



29 100 ENTREPRISES

57%
DES ENTREPRISES
ONT INVESTI

91 800 ACTIFS

7,5 jours
EN MOYENNE
DE FORMATION

26%
DE SALARIÉS
FORMÉS EN 2016

DES ENTREPRISES OPTIMISTES ET RESPONSABLES

Les entreprises espèrent toujours et anticipent un renversement des tendances. Signe de leur responsabilité et de leur optimisme, elles n'ont pas licencié et ont continué à investir malgré la crise.

L'emploi n'a pas servi de variable d'ajustement dans ce marché en tension. Le nombre de salariés a très légèrement augmenté entre 2014 et 2016.

Rappelons que les emplois du secteur du paysage ne sont pas délocalisables, qu'ils concernent les profils les plus variables (du CAP à l'ingénieur) et qu'ils sont stables, puisqu'à 82% constitués de CDI.

Les entreprises du secteur sont 57% à avoir investi en 2016 pour un montant de 315 Mns€, en hausse de 10% par rapport à 2014. 22% du montant de ces investissements réalisés, soit 66 millions d'euros, étaient destinés à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer l'environnement de travail des salariés (démarche RSE).

Les entreprises continuent à miser sur la formation professionnelle de leurs collaborateurs en formant chaque année un pourcentage important (26% en 2016) de leur effectif salarié et ce pour des

formations longues (7,5 jours en moyenne). 22% des entreprises vont même au-delà des obligations légales en matière de formation continue.

Le paysage demeure un secteur jeune, avec une moyenne d'âge de 34 ans. Il est dynamique et composé d'acteurs disposant d'une formation initiale plus étoffée. Il s'attache de surcroît à développer la formation continue.





91 800
personnes
au travail



89% des salariés sont des hommes
et 11% des femmes



29 100
entreprises
dont 29%
d'entreprises
de SAP

L'entreprise du
paysage compte
en moyenne

2,2 salariés

Elle réalise 176 000 euros de chiffre
d'affaires par an et travaille majoritairement pour des clients privés.



L'entrepreneur
du paysage a

44 ans
en moyenne

Il est généralement titulaire
d'un diplôme de la filière
«travaux ou aménagements paysagers».

Dans 64% des cas,
c'est un entrepreneur individuel
qui n'a aucun salarié.



Le salarié
du paysage a
34 ans
en moyenne

Il est titulaire d'un CDI à 82%
et travaille à temps complet à 91%.
Dans plus de 8 cas sur 10,
il occupe un poste de terrain.





LES ENTREPRISES

29 100 ENTREPRISES DU PAYSAGE

En 10 ans, le nombre d'entreprises dans le secteur a crû de 74% : 12400 entreprises ont été créées entre 2006 et 2016.

Deux facteurs notamment expliquent cette croissance :

- l'explosion des entreprises sans salarié (+10700 sur la période) ;
- le développement des services à la personne ayant entraîné la création de structures dédiées au SAP.

UN SECTEUR ATOMISÉ

64% des entreprises n'ont pas de salarié.

25% comptent de 1 à 5 salariés.

Les 11% d'entreprises ayant plus de 6 salariés réalisent 72% du chiffre d'affaires.

5,14 Mds€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2016

L'effondrement des marchés privés hors particuliers (entreprises et copropriétés...) et des marchés publics explique la baisse de 3,7% par rapport à 2014.

Le chiffre d'affaires se répartit en 55,5% de création et 44,5% d'entretien de jardins et d'espaces verts.

LES PARTICULIERS CONSTITUENT LA PRINCIPALE CLIENTÈLE

44% du chiffre d'affaires est réalisé auprès des clients particuliers.

DES CHEFS D'ENTREPRISE VOLONTARISTES

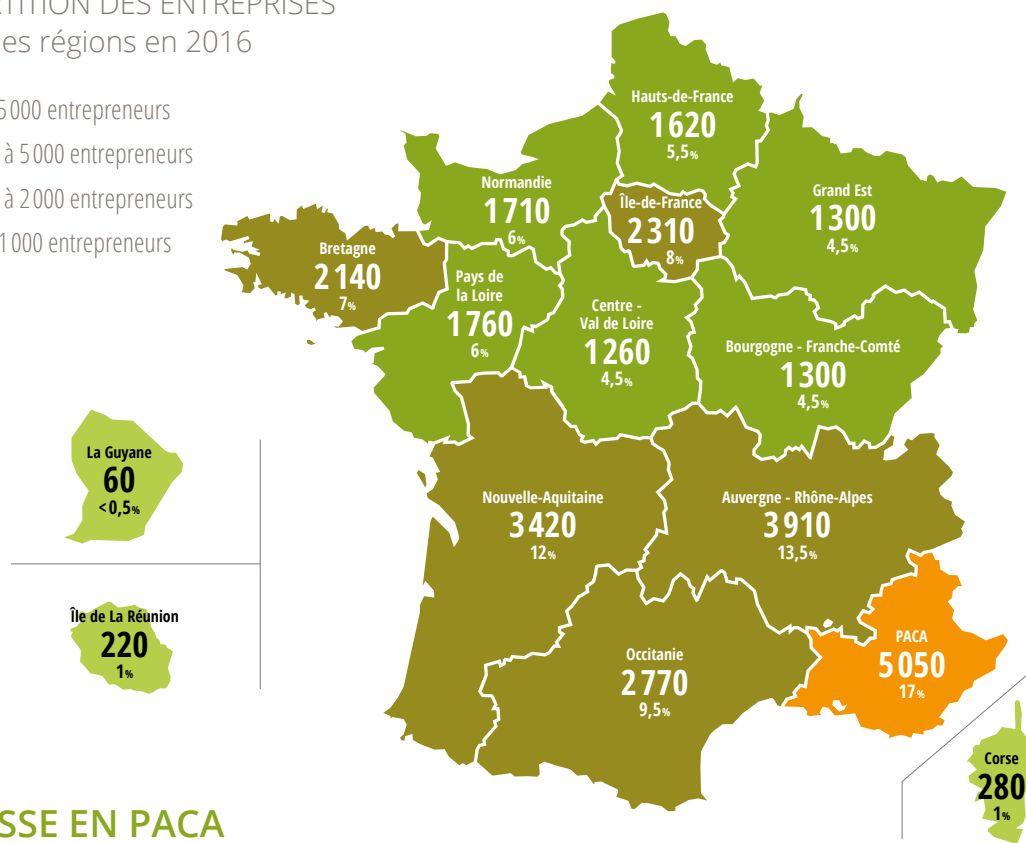
56% des entreprises ont investi en 2016 pour un montant de 315 Mns d'€, soit 6% du chiffre d'affaires.

44% des entreprises anticipent une hausse ou une stabilité de l'activité.

LES ENTREPRISES

RÉPARTITION DES ENTREPRISES
selon les régions en 2016

- + de 5000 entrepreneurs
- 2000 à 5000 entrepreneurs
- 1000 à 2000 entrepreneurs
- - de 1000 entrepreneurs

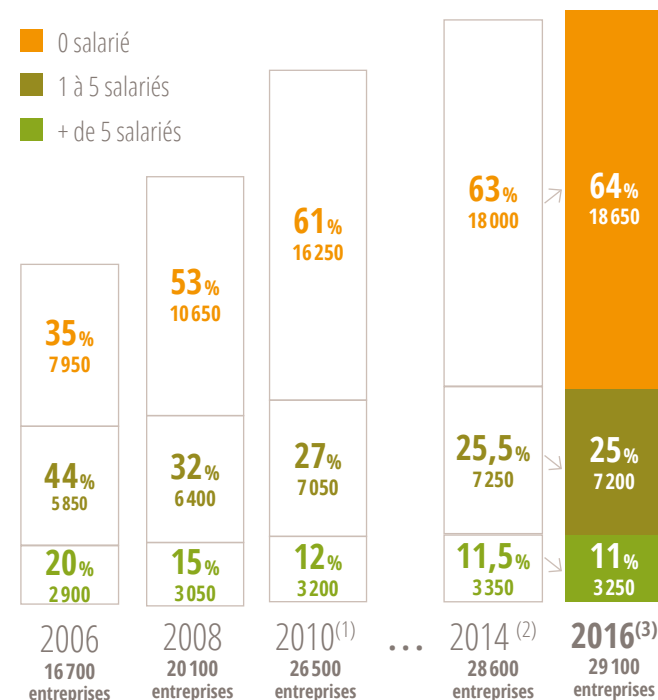


HAUSSE EN PACA ET BAISSÉ DANS LE GRAND EST

Le nouveau découpage des régions françaises, entré en vigueur en 2016, peut rendre délicates les comparaisons avec les éditions antérieures des chiffres clés du paysage. Une lecture rapide de la carte pourrait amener au constat d'une France du paysage concentrée au sud de la Loire. La réalité est plus nuancée car ces 4 régions sont aussi parmi les plus grandes et les plus peuplées de France.

On note cependant une baisse marquée du nombre d'entreprises dans le Grand Est (-190 entreprises par rapport à 2015) et **une forte concentration des entrepreneurs du paysage en PACA. Cette région totalise 17 % des entreprises alors qu'elle ne représente que 7,5 % de la population française.**

ÉVOLUTION DU NOMBRE
D'ENTREPRISES



LE NOMBRE D'ENTREPRISES SANS SALARIÉ CONTINUE D'AUGMENTER

Si le secteur compte globalement 500 entreprises supplémentaires par rapport à 2014, cette augmentation concerne uniquement les entreprises sans salarié (+ 650 entreprises). Les autres strates connaissent une baisse.

En 10 ans, le secteur a vécu une incroyable mutation, avec une explosion d'entreprises sans salarié (+ 135 %). **Ne comptant aucun salarié au 31 décembre, elles peuvent cependant avoir fait appel à des employés saisonniers.**

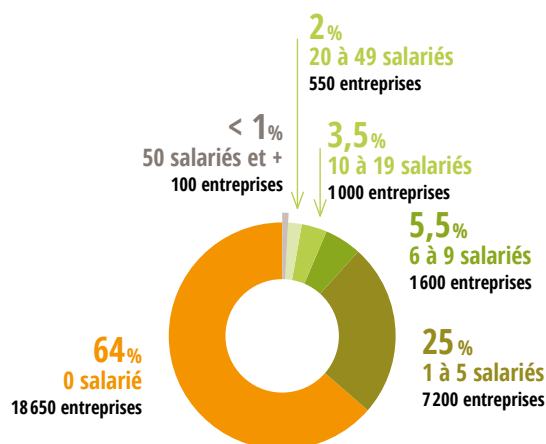
(1) La Réunion (200 entreprises) est prise en compte à partir de 2010

(2) La Martinique (<100 entreprises) est prise en compte en 2012 et 2014

(3) La Guyane (<100 entreprises) est prise en compte à partir de 2016

LES ENTREPRISES

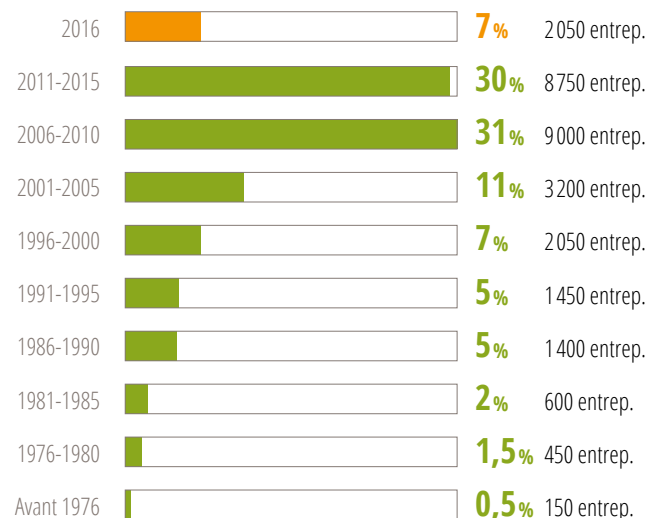
RÉPARTITION DES 29 100 ENTREPRISES
EN 2016 SELON LEUR EFFECTIF SALARIÉ
PRÉSENT AU 31/12/16
y compris les apprentis



UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ DE PETITES ENTREPRISES

En 2016, près des deux tiers des entreprises du paysage sont des structures ne comptant aucun salarié, et 25 % sont des entreprises n'employant que de 1 à 5 salariés.

RÉPARTITION DES 29 100 ENTREPRISES
SELON LEUR ANNÉE DE CRÉATION
OU DE REPRISE



DES ENTREPRISES TRÈS JEUNES

2 050 entreprises ont été créées en 2016. Illustration de l'explosion de la création d'entreprises du paysage sur les dix dernières années : **plus des deux tiers des entreprises, soit 68%, ont été créées ou reprises depuis 2006.** Elles ont donc moins de 10 années d'existence à fin 2016. Toutefois, les entreprises de plus de 20 salariés sont globalement plus anciennes : 66% d'entre-elles ont été créées avant 2006.

29 100 ENTREPRISES DU PAYSAGE

DONT **29%** D'ENTREPRISES
DE SERVICES À LA PERSONNE
(SAP), SOIT **8 450** ENTREPRISES

8 450 ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE (SAP)

Le nombre de structures dédiées au service à la personne a diminué par rapport à 2014 (9 200 entreprises). Cette baisse a été en partie bénéfique aux coopératives de SAP qui sont de plus en plus utilisées : en 2016, 5 500 entreprises adhéraient à une coopérative de SAP, contre 1 700 en 2010.

Le marché des SAP arrive à maturité : seulement 1% de l'ensemble des entreprises a l'intention d'ouvrir une structure de SAP dans les 2 ans à venir, contre 3% en 2014.

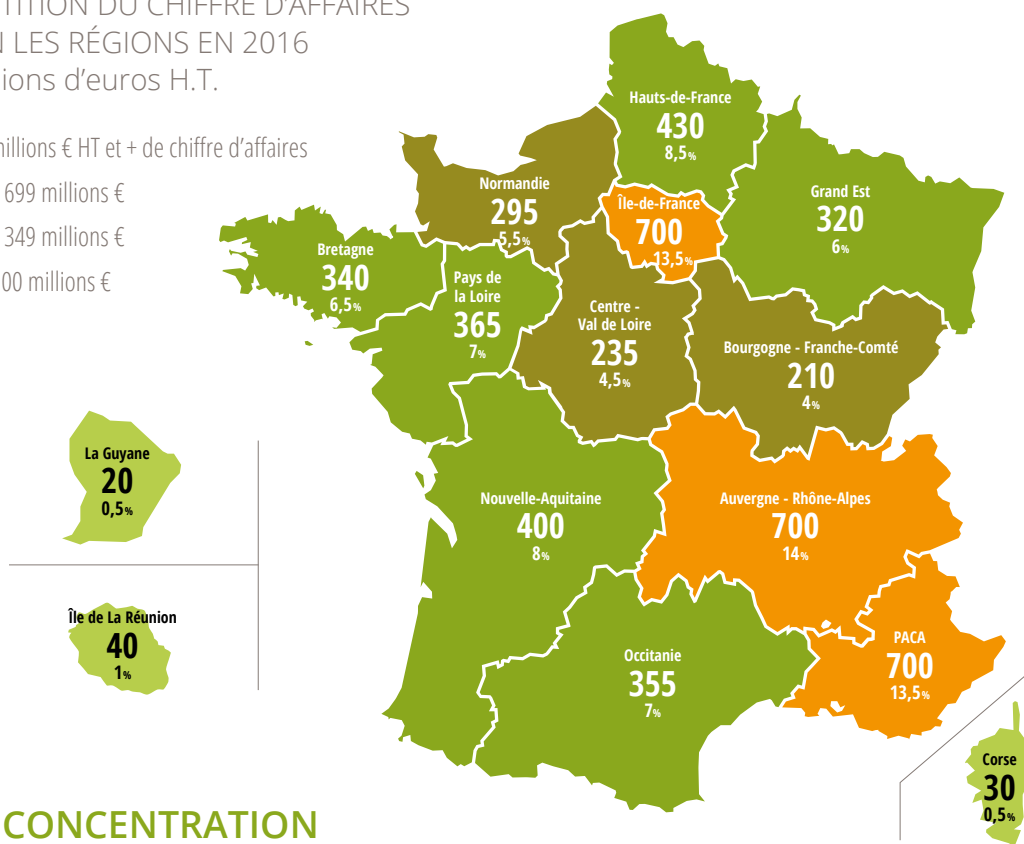
Les entreprises de SAP sont essentiellement des entreprises de petite taille.

De ce fait, elles concentrent 29% du nombre d'entreprises, mais ne génèrent que 11,5% du chiffre d'affaires total, soit 600 Mns€.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

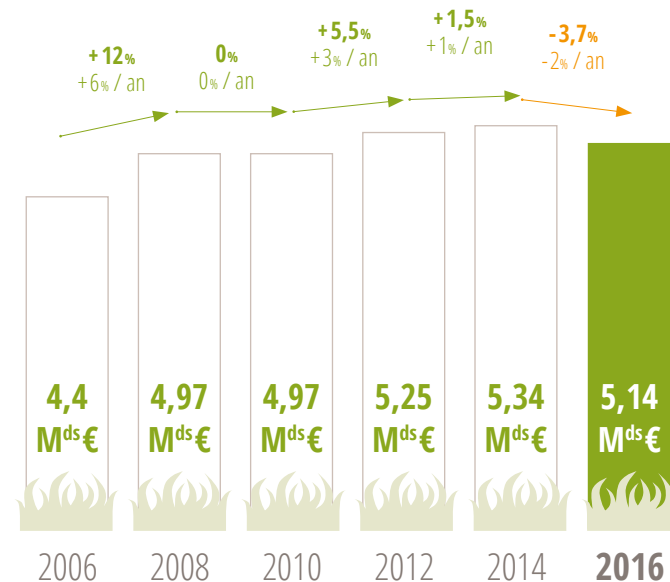
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
SELON LES RÉGIONS EN 2016
en millions d'euros H.T.

- 700 millions € HT et + de chiffre d'affaires
- 350 à 699 millions €
- 100 à 349 millions €
- de 100 millions €

UNE CONCENTRATION
SUR 3 RÉGIONS

Trois régions : Île-de-France, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes génèrent à elles seules plus de 40% du chiffre d'affaires total.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
ENTRE 2006 ET 2016
en milliards d'euros HT



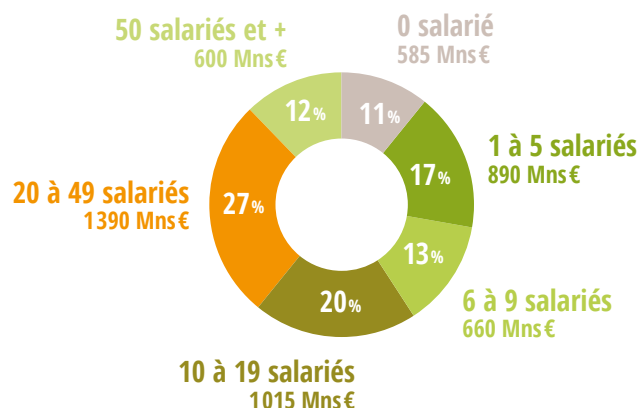
UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN BAISSÉ

Pour la première fois, on constate une baisse du chiffre d'affaires global réalisé par la profession de 3,7% entre 2014 et 2016.

Cette baisse concerne principalement l'activité paysage : -3,5%. Les grandes entreprises en ont le plus souffert : -6% pour les entreprises de plus de 20 salariés (-0,5% de 0 à 5 salariés, et -1,5% de 6 à 19 salariés).

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DES 5,14 MILLIARDS D'EUROS H.T.
SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES

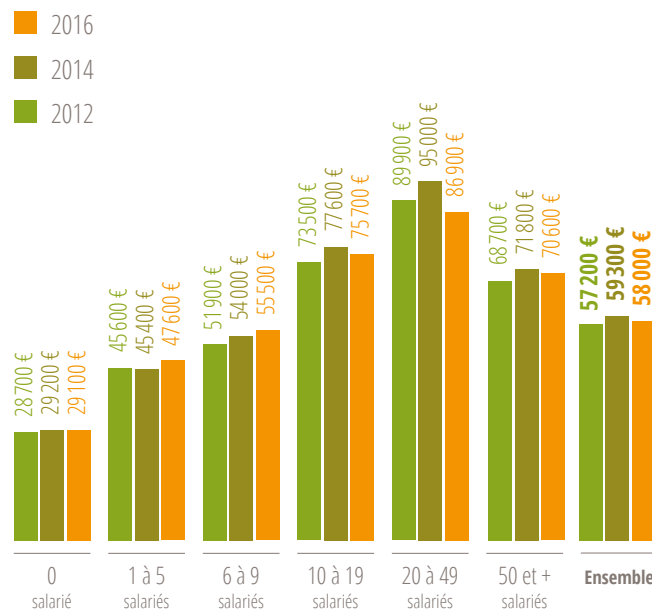


UNE MAJORITÉ DE TPE QUI RÉALISE UN FAIBLE CHIFFRE D'AFFAIRES

11% des entreprises ont 6 salariés et plus, et réalisent 72% du chiffre d'affaires de la profession.

En revanche les entités sans salarié, qui représentent 64% des entreprises du secteur, ne pèsent que 11% en termes de chiffre d'affaires.

ÉVOLUTION 2012-2016 DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR ACTIF en équivalent temps plein



LÉGÈRE BAISSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR ACTIF

Suite à une année 2014 orientée à la hausse, le chiffre d'affaires par actif se tasse quelque peu en 2016 à 58 000 € en moyenne.

Cette baisse est plus significative au sein des entreprises de taille intermédiaire (de 10 à 49 salariés), plus touchées par la baisse des marchés publics et privés hors particuliers, et qui n'ont ni fermé ni licencié.

Cet indicateur est en revanche stable pour les entreprises sans salarié et en légère hausse pour celles qui emploient 1 à 5 salariés, davantage acteurs sur le marché des particuliers, resté stable.

5,14 Mds€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

UNE DÉCROISSANCE DE 3,7 % ENTRE 2014 ET 2016

58 000 € DE CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR ACTIF

L'activité de création de jardins et d'espaces verts continue à être majoritaire dans le chiffre d'affaires du paysage avec 55,5%.

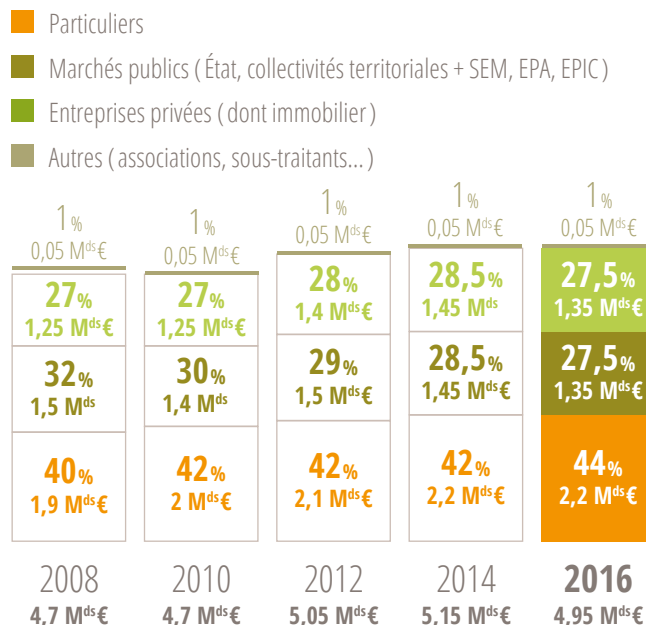
L'activité entretien reste prédominante pour les structures de moins de 6 salariés.

Pour les structures de plus grande taille, le chiffre d'affaires provient plus largement de la création.



LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE* SELON LE COMMANDITAIRE DES TRAVAUX en milliards d'euros H.T.



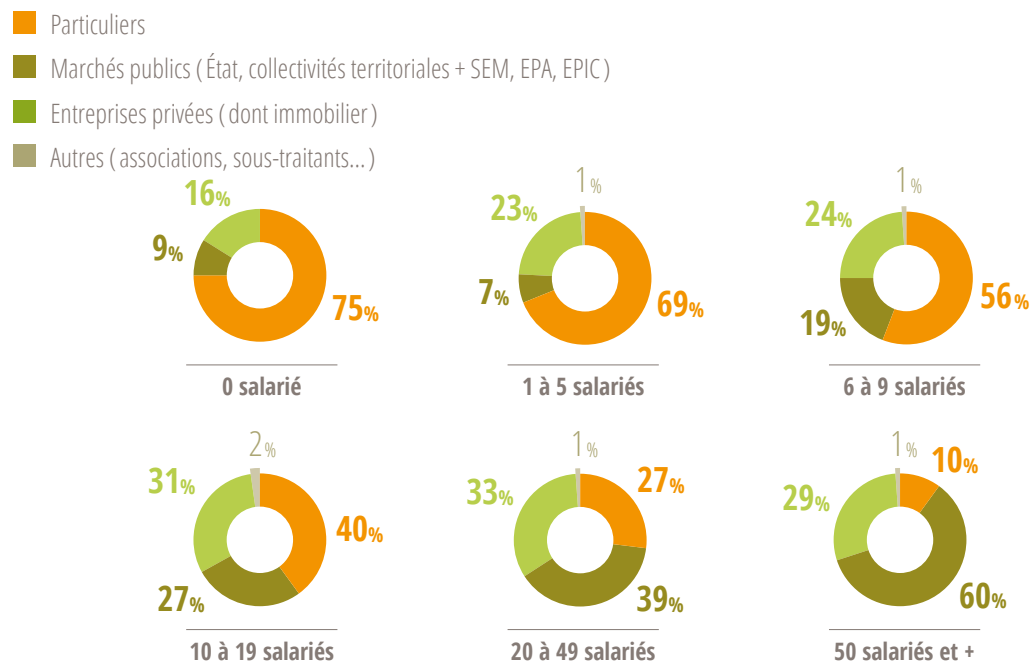
LES PARTICULIERS, TOUJOURS LES PREMIERS CLIENTS DU SECTEUR

Généralant toujours 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les particuliers demeurent la principale clientèle des entrepreneurs du paysage.

Le chiffre d'affaires lié aux donneurs d'ordre publics est en baisse constante depuis 2008, passant de 32% à 27,5% en 2016. La part du chiffre d'affaires provenant des entreprises privées s'est quant à elle réduite, tant en terme de valeur qu'en termes de poids relatif entre 2014 et 2016.

* Ce chiffre d'affaire paysage ne comprend pas les travaux agricoles et autres activités pépinière et horticulture.

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAYSAGE EN 2016 selon les commanditaires et selon la taille des entreprises



DES CLIENTÈLES DIFFÉRENTES SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

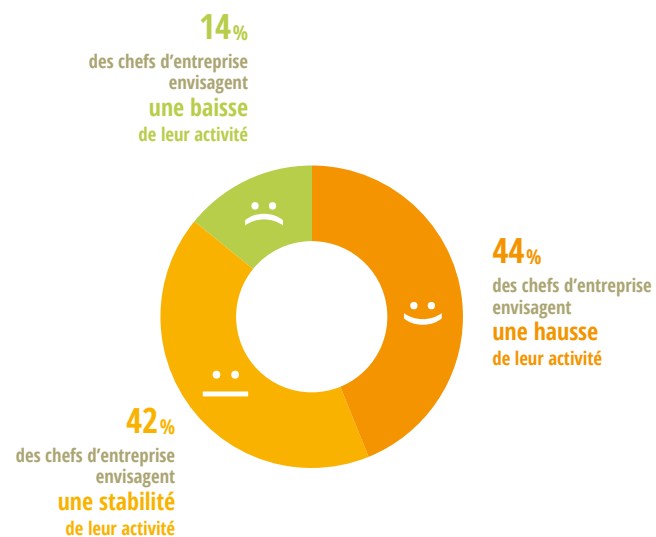
Le type de clientèle est directement corrélé à la taille de l'entreprise : plus la taille de l'entreprise est grande, plus la part des marchés privés hors particuliers et des marchés publics dans le chiffre d'affaires est importante.

Les plus petites entités travaillent essentiellement avec les particuliers, alors que leurs consœurs de plus grande taille (dès 10 salariés) réalisent plus de 50% de leur chiffre d'affaires auprès d'entités publiques et des entreprises privées.



LES PERSPECTIVES

ANTICIPATIONS D'ACTIVITÉ DANS LE
DOMAINE DU PAYSAGE EN 2016



DES CHEFS D'ENTREPRISE PLUTÔT OPTIMISTES

Après deux années et demie mal orientées, l'activité des entrepreneurs du paysage pourrait s'améliorer en 2017. En effet, les professionnels misent, pour la plupart, soit sur une hausse soit sur une stabilisation de leur chiffre d'affaires au cours de l'année.

Ces anticipations favorables se retrouvent dans l'ensemble des entreprises, indépendamment de leur taille.

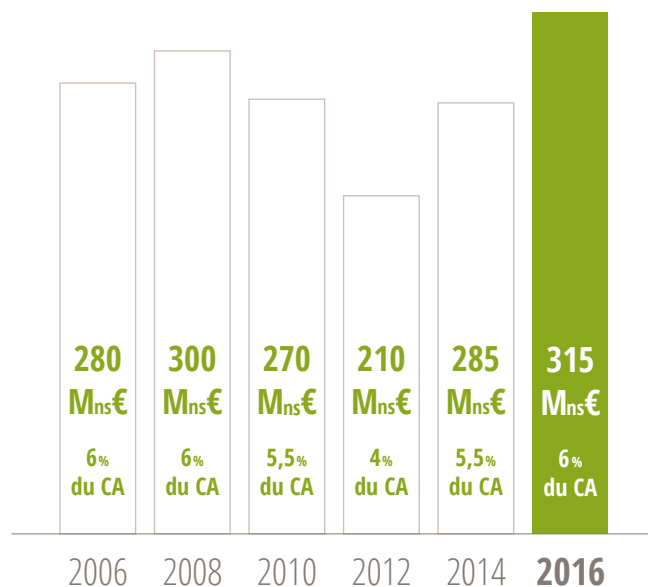
86%
**DES CHEFS
D'ENTREPRISE
CONFIANTS
DANS L'AVENIR**





LES INVESTISSEMENTS

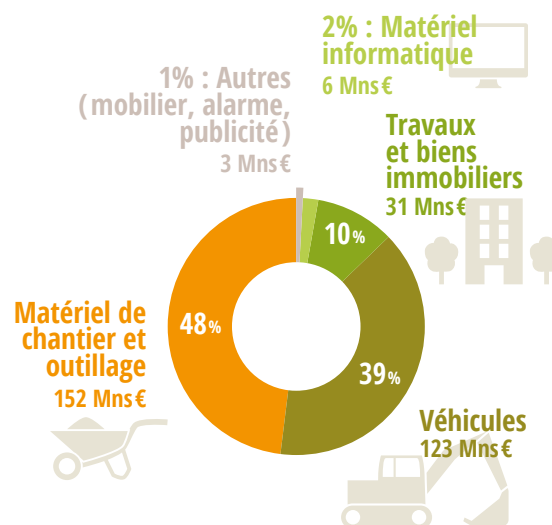
MONTANT GLOBAL
DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS
en millions d'euros HT



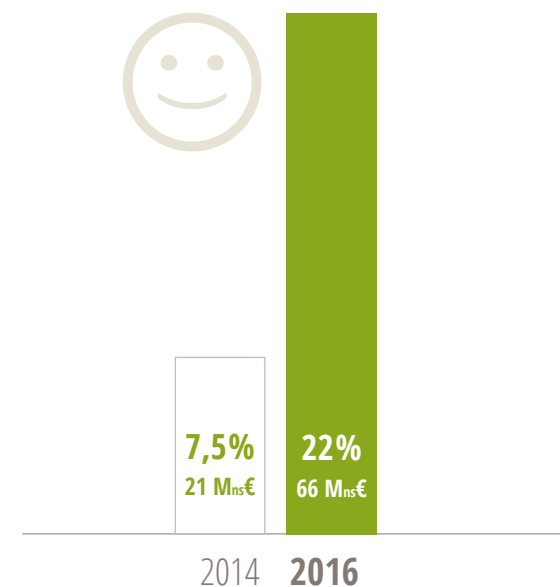
DES CHEFS D'ENTREPRISES QUI INVESTISSENT

57% des entreprises du secteur ont investi en 2016 pour un montant global de 315 millions d'euros. Elles ont investi, en moyenne, à hauteur de 6% de leur chiffre d'affaires. La part du chiffre d'affaires consacrée aux investissements continue donc à progresser, retrouvant un niveau comparable à ceux enregistrés entre 2006 et 2008.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS
SELON LE TYPE D'ACHAT
en millions d'euros HT



ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT RSE
DES ENTREPRISES



POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS, DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

22% du montant des investissements réalisés en 2016 (soit 66 millions d'euros) étaient destinés à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer le cadre de travail des salariés (RSE).

En 2014, seuls 21 millions d'euros (7,5% des investissements) concernaient cette dimension RSE. Cette évolution souligne l'importance de la question dans l'esprit des chefs d'entreprise du secteur du paysage, et l'évolution de leurs pratiques.



LES ACTIFS

UN SECTEUR À FORT TAUX DE MAIN D'ŒUVRE

91 800 personnes travaillent dans les entreprises du paysage, dont 65 600 salariés et 26 200 non salariés.

La part des actifs dans le secteur a augmenté de 25% en 10 ans.

89% des salariés sont des hommes et 11% des femmes.

L'âge moyen des salariés est de 34 ans.

UN SECTEUR QUI OFFRE DES EMPLOIS DURABLES

82% des salariés en CDI et 91% à temps complet

DES EMPLOIS NON DÉLOCALISABLES ET DE PLUS EN PLUS QUALIFIÉS

89% des actifs sont détenteurs d'un diplôme : 5,5% des dirigeants et 13,5% des salariés seulement n'ont aucun diplôme.

En 2006, ils étaient respectivement 17 et 31%.

UNE PROFESSION QUI NE SACRIFIE PAS L'EMPLOI ET MISE SUR LA FORMATION

Malgré un chiffre d'affaires en recul depuis 2 ans, les effectifs sont restés constants.

26% des salariés ont suivi une formation en 2016. La durée des formations est en moyenne de 7,5 jours.

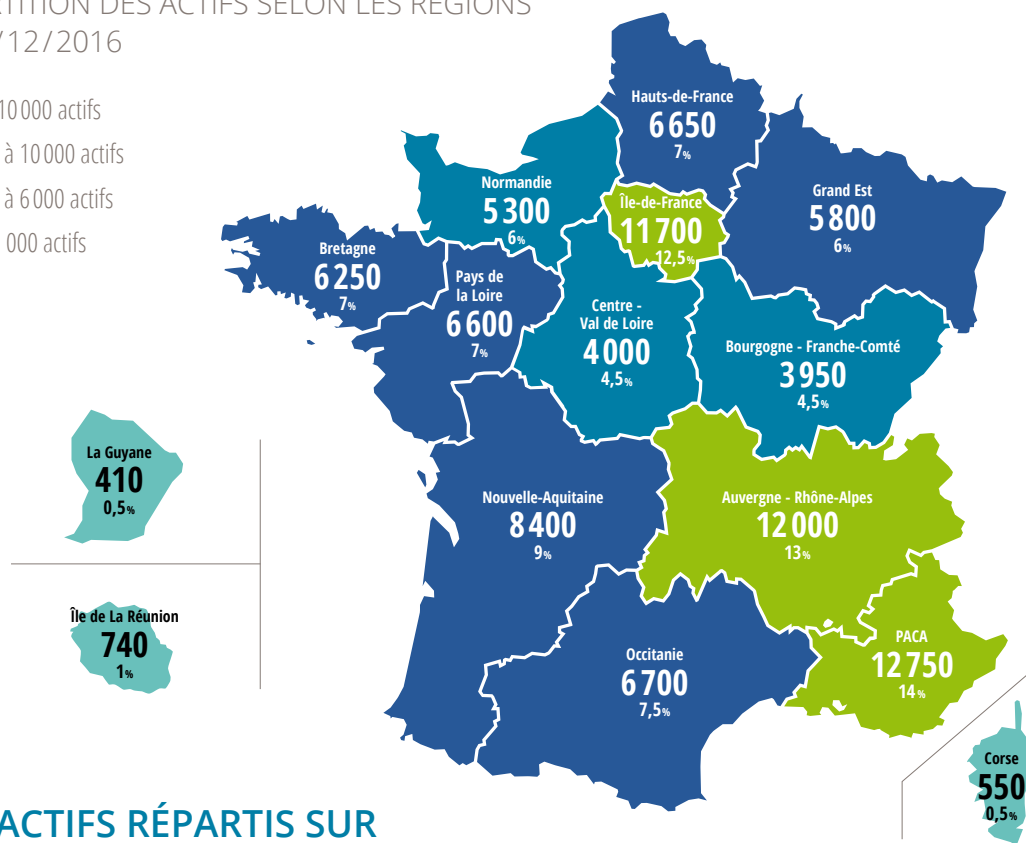
Une entreprise sur cinq va au-delà des obligations légales en matière de formation.



LES EFFECTIFS

RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LES RÉGIONS
au 31/12/2016

- + de 10 000 actifs
- 6 000 à 10 000 actifs
- 1 000 à 6 000 actifs
- - de 1 000 actifs



DES ACTIFS RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

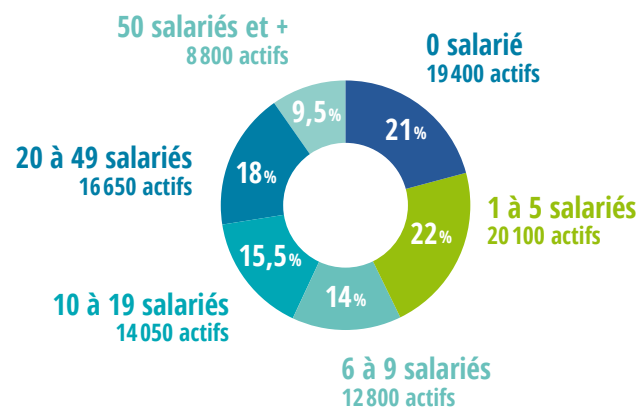
La répartition des 91 800 actifs selon les régions est fortement corrélée au nombre d'entreprises présentes dans ces régions.

Près de 40% des actifs sont donc localisés dans trois régions : PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France.



LES EFFECTIFS

RÉPARTITION DES ACTIFS
SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES
AU 31/12/2016
y compris les apprentis

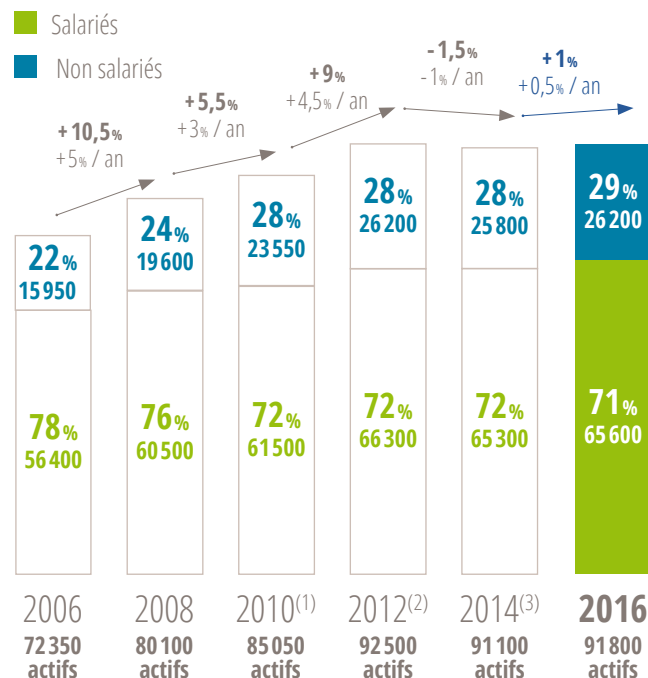


UNE RÉPARTITION HOMOGÈNE PAR TAILLE DE STRUCTURE

Les plus petites entités (moins de 6 salariés) emploient 43% des actifs.

Les entreprises de taille intermédiaire (6 à 19 salariés) réunissent environ 30% des actifs. Enfin, 28% des effectifs sont employés dans une des 650 entreprises de plus grande taille, de 20 salariés et plus.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS
SELON LE STATUT



DES EFFECTIFS MAINTENUS MALGRÉ LA BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Malgré un contexte économique défavorable, les entreprises ont maintenu leurs effectifs : le nombre de salariés a même légèrement augmenté entre 2014 et 2016 (+ 300 salariés sur la période).

La profession compte, fin 2016, 91 800 actifs.

La grande majorité d'entre eux, soit 71%, sont des salariés.

(1) La Réunion (700 salariés) est prise en compte à partir de 2010.

(2) La Martinique (300 salariés) est prise en compte de 2012 à 2014.

(3) La Guyane (410 salariés) est prise en compte à partir de 2016

91800 HOMMES ET FEMMES AU TRAVAIL

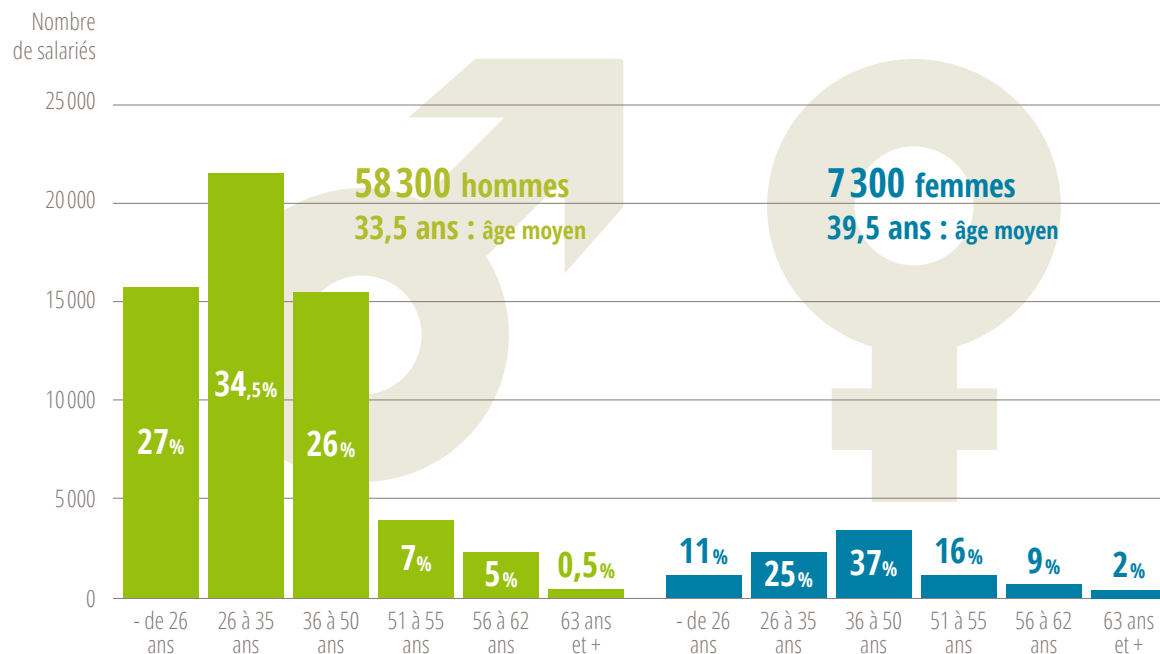
**+ 25%
EN DIX ANS**





LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES 65 600 SALARIÉS
SELON LEUR ÂGE



UNE PROFESSION JEUNE ET MASCULINE

89% des salariés des entreprises du paysage sont des hommes.

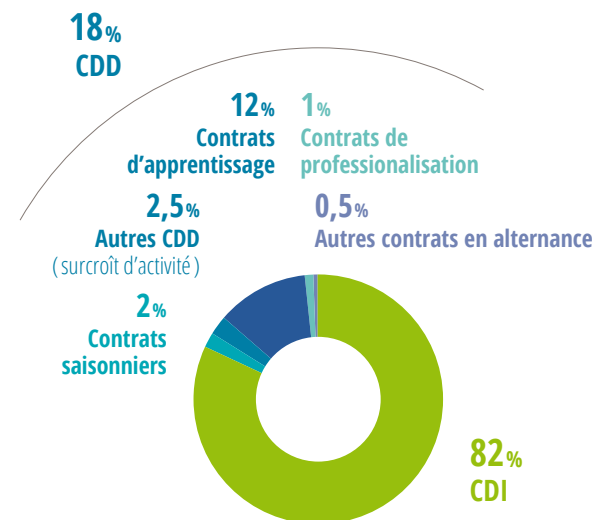
La profession demeure très jeune : près de 60% des salariés ont moins de 35 ans.

Si l'âge moyen des salariés est de 34 ans (il était de 33,5 ans en 2015), les hommes sont en moyenne plus jeunes que les femmes (33,5 ans pour les hommes et 39,5 ans pour les femmes).

L'âge moyen varie sensiblement selon la taille de l'entreprise : plus l'entreprise est grande, plus l'âge moyen est élevé.

Enfin, l'ancienneté moyenne dans les entreprises est de 6 ans.

RÉPARTITION DES SALARIÉS
SELON LA NATURE DES CONTRATS



DES EMPLOIS STABLES

82% des 65 600 salariés sont employés en contrat à durée indéterminée.

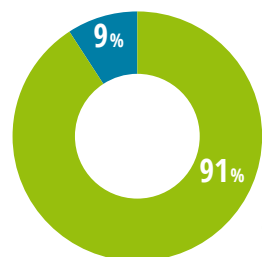
Les emplois en CDD sont majoritairement des contrats d'apprentissage (12% de l'ensemble des salariés) : en effet la profession emploie en 2016 près de 8 000 jeunes apprentis.

Les contrats en CDD, hors contrats d'apprentissage, sont relativement longs puisqu'ils ont une durée moyenne de plus de 4 mois.

LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS
SELON LA DURÉE DU TRAVAIL

Temps partiel



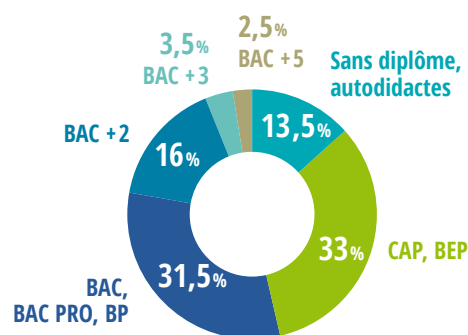
Temps plein

91% DE TEMPS COMPLET

Déjà élevée en 2014 (88%), la part des salariés à temps plein se renforce 2 ans après : 91%.

Plus d'un tiers des effectifs féminins travaille à temps partiel, contre seulement 5% pour les hommes, ce qui est comparable à la moyenne française.

RÉPARTITION DES SALARIÉS
SELON LE NIVEAU DE FORMATION



65 600 salariés

UN NIVEAU DE FORMATION EN AUGMENTATION CONSTANTE

Autre signe de l'évolution du secteur vers sa professionnalisation : **il y a 10 ans, près d'un tiers des salariés (31%) étaient dépourvus de toute formation. En 2016, ils ne sont plus que 13,5% à être sans diplôme ou autodidactes.**

Les deux tiers des salariés ont un diplôme (du CAP au bac + 5) de la filière travaux ou aménagements paysagers, 20% étant titulaires, soit d'un autre diplôme de l'enseignement agricole soit d'un diplôme d'une autre filière.

En 2016, 22% des collaborateurs sont titulaires d'un bac + 2 ou plus.

34 ANS ÂGE MOYEN DES SALARIÉS

82% EN CDI

91% À TEMPS COMPLET

86,5%
DE SALARIÉS DIPLÔMÉS

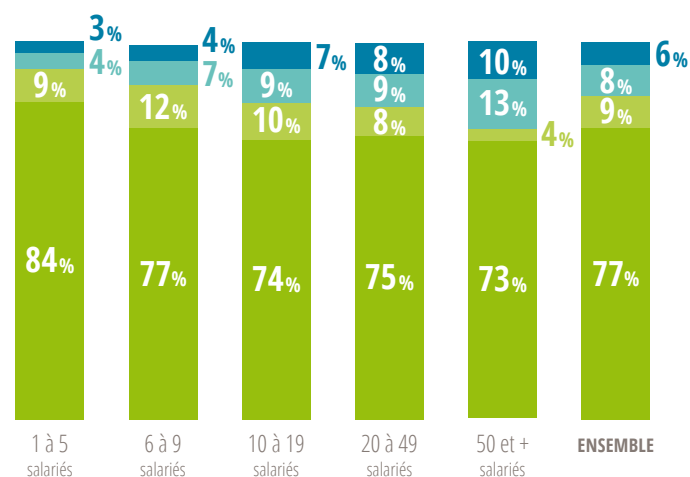




LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA CLASSIFICATION ET LA TAILLE DES ENTREPRISES

- Cadres
- Techniciens et agents de maîtrise
- Employés
- Ouvriers



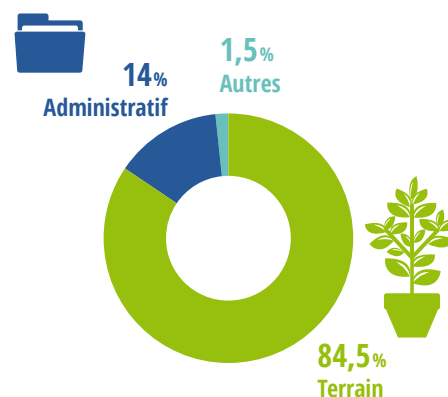
UN FORT TAUX D'ENCADREMENT

14% des salariés sont des cadres, des techniciens ou des agents de maîtrise (TAM).

Le pourcentage de personnel d'encadrement varie bien évidemment en fonction de la taille des entreprises. Dans les plus petites structures, le dirigeant non salarié est le seul responsable de l'entreprise et le pourcentage de cadres ou de techniciens et agents de maîtrise y est très limité. À l'inverse dans les entreprises de plus de 50 salariés, près d'un quart des effectifs est constitué de cadres ou de TAM.

Dans leur très grande majorité, les hommes salariés de la profession relèvent de la catégorie des ouvriers. Les femmes salariées ont surtout un statut d'employé.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA FONCTION



DES SALARIÉS SUR LE TERRAIN

Les postes de chantier (y compris la conduite de travaux) concernent l'immense majorité des salariés (84,5%) et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Les femmes sont majoritairement affectées (à 77,5%) à des fonctions administratives et de façon minoritaire (20%) à des travaux de terrain. Les hommes, pour leur part, travaillent à 92,5% sur les chantiers.



LES SALARIÉS

ÉVOLUTION DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL ENTRE 2015 ET 2016

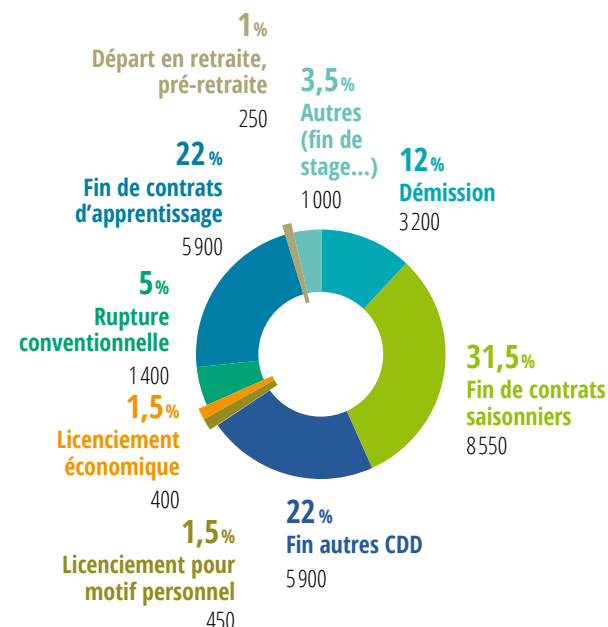
- Embauches
- Départs
- Solde embauches-départs



DES ENTREPRISES QUI ONT MAINTENU LEURS EFFECTIFS

Bien que les entreprises du paysage soient sous tension sur la période (3,7% de baisse du chiffre d'affaires entre 2014 et 2016), cette situation n'a pas eu d'impact significatif sur le personnel puisque le solde entre les embauches et les départs est presque nul (-150).

RÉPARTITION DES DÉPARTS SELON LE MOTIF



LES FINS DE CONTRATS, PRINCIPALES CAUSES DES DÉPARTS

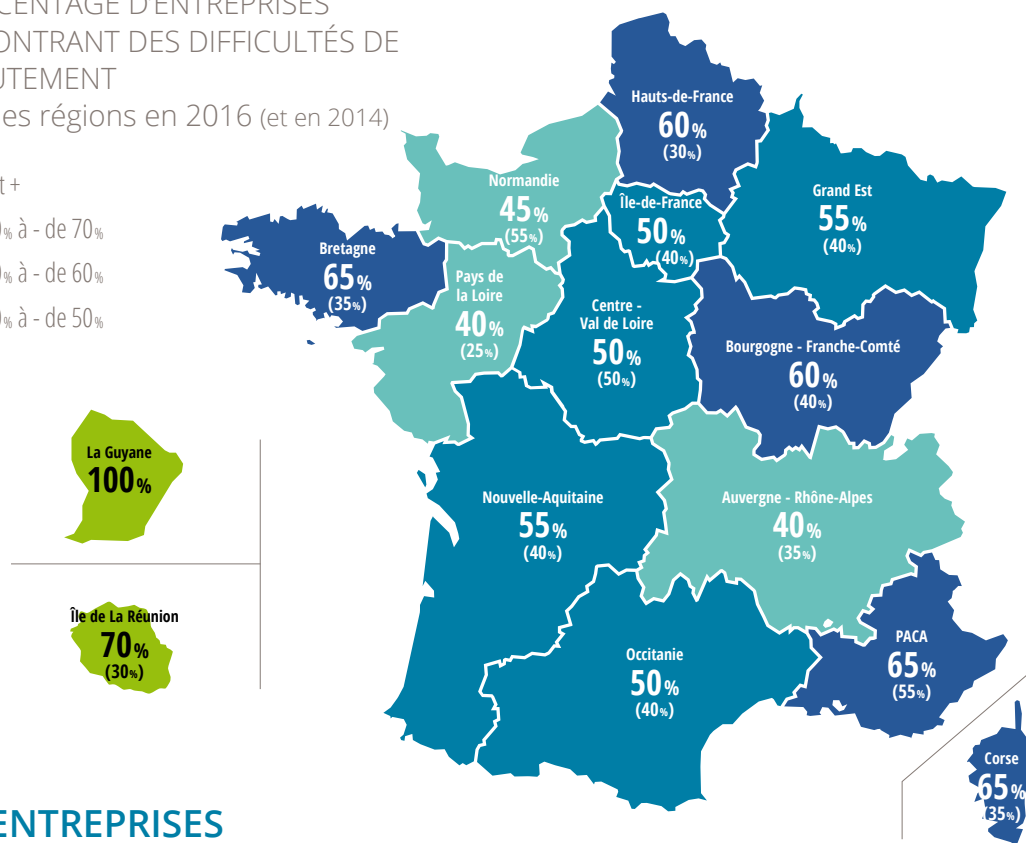
Les fins de contrats d'apprentissage, de contrats saisonniers et autres CDD représentent plus de 75% des départs. Malgré le contexte économique dégradé, les licenciements économiques restent limités (1,5% des départs seulement) et ne concernent que 400 personnes. Les démissions représentent 12% des départs, en légère augmentation de 2 points par rapport à 2014.



LES RECRUTEMENTS

POURCENTAGE D'ENTREPRISES
RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE
RECRUTEMENT
selon les régions en 2016 (et en 2014)

- 70% et +
- de 60% à - de 70%
- de 50% à - de 60%
- de 40% à - de 50%



LES ENTREPRISES ONT DU MAL À RECRUTER

De plus en plus d'entreprises du paysage rencontrent des difficultés à recruter et ce sur l'ensemble du territoire.

Plus de la moitié des entreprises ont connu des difficultés de recrutement dans 9 des 12 régions métropolitaines.

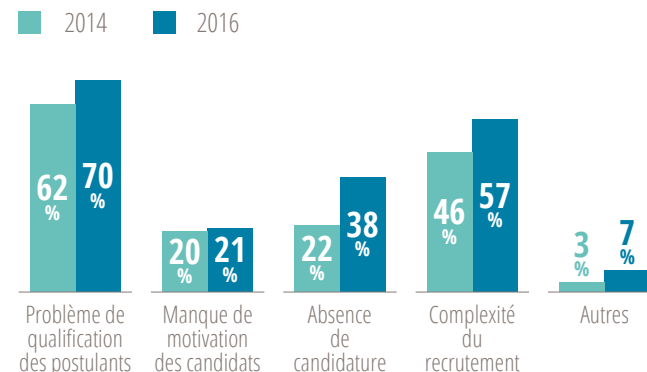
Par rapport à 2014, on constate une nette hausse des difficultés de recrutement dans toutes les régions à l'exception de la Normandie.

Ces difficultés de recrutement concernent surtout les ouvriers (chefs d'équipe ou autres), les dirigeants ne notant pas de difficultés particulières pour les cadres et les TAM.

PROPORTION D'ENTREPRISES RENCONTRANT
DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR
LES ENTREPRISES AYANT RÉUSSI À RECRUTER



DES RECRUTEMENTS DIFFICILES POUR DES RAISONS MULTIPLES

Au cours de l'année 2016, plus de 6 entreprises concernées sur 10 ont éprouvé des difficultés à recruter.

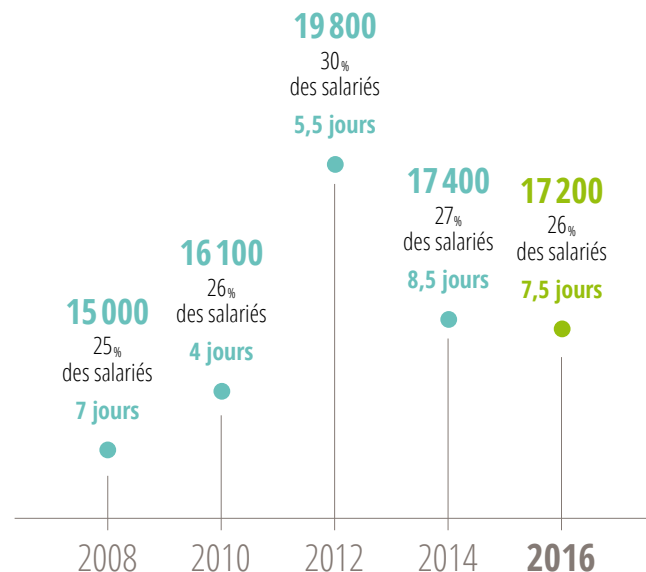
Les problèmes de qualification des candidats et la complexité des embauches sont les deux principaux freins.

La difficulté récurrente des entreprises du paysage à recruter du personnel qualifié et motivé peut être rapprochée du maintien de l'emploi dans le secteur malgré les difficultés économiques : les chefs d'entreprise maintiennent leurs effectifs par crainte des difficultés de recrutement lors du retournement de conjoncture qu'ils anticipent.



LA FORMATION CONTINUE

NOMBRE DE SALARIÉS
AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION



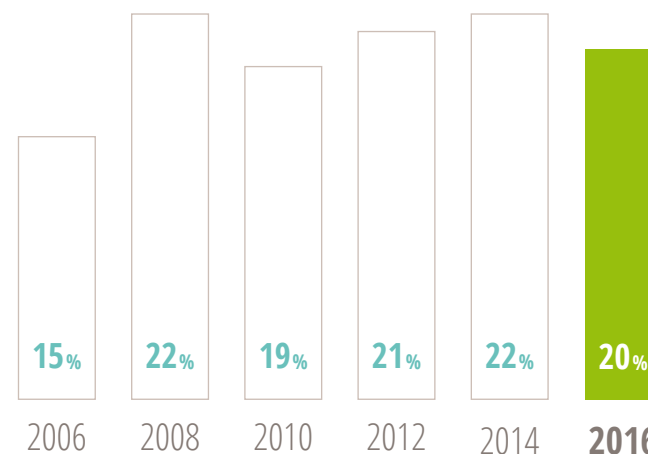
DES ENTREPRISES QUI MISENT SUR LA FORMATION...

Malgré un contexte économique difficile, la proportion de salariés bénéficiant d'une formation reste à des niveaux élevés puisque 26% des salariés ont pu suivre une formation en 2016.

La durée moyenne des formations demeure également importante avec 7,5 jours.

La part de salariés formés reste corrélée à la taille des entreprises puisque, par exemple, les collaborateurs des entreprises de 1 à 5 salariés ont été 16% à avoir bénéficié d'une formation en 2016, contre 31% pour les structures de 20 à 49 salariés.

POURCENTAGE D'ENTREPRISES
AYANT PROCÉDÉ À DES INVESTISSEMENTS EN
FORMATION AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE
Parmi les entreprises employant au moins un salarié



... AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE

Une entreprise sur cinq (20%) a procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale.

Ce ratio reste fonction croissante de la taille des entreprises, s'échelonnant de 14% pour les plus petites entités à 50% pour celles de grande taille.

La part du chiffre d'affaires que représentent les investissements en formation au-delà de l'obligation légale a progressé en 2016 pour atteindre 1% (contre 0,6% en 2014), signe que les chefs d'entreprise misent fortement sur la formation de leurs collaborateurs.

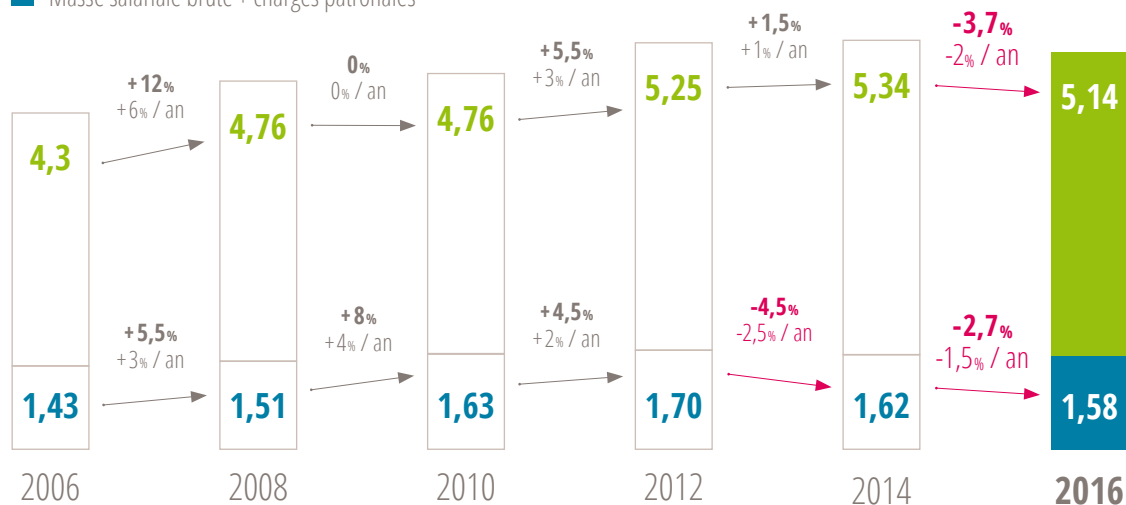


LA MASSE SALARIALE

COMPARAISON ENTRE L'ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE
(Y COMPRIS LES CHARGES SOCIALES PATRONALES)
ET L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL
en milliards d'euros HT

■ Chiffre d'affaires global

■ Masse salariale brute + charges patronales



UNE MASSE SALARIALE EN LÉGER RECU

Dans un secteur fortement employeur de main d'œuvre tel que le paysage, la baisse du chiffre d'affaires se reflète forcément dans l'évolution de la masse salariale.

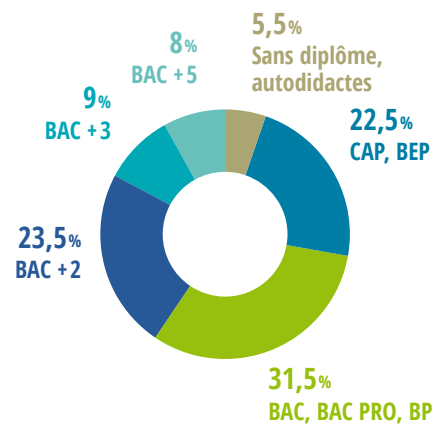
Le chiffre d'affaires de la profession ayant affiché un recul de 3,7% entre 2014 et 2016, la masse salariale a suivi une tendance similaire en baissant également de 2,7% sur la période.

Les charges patronales ont également baissé de près de 1% par an entre 2014 et 2016.



LES CHEFS D'ENTREPRISE

FORMATION INITIALE DU CHEF D'ENTREPRISE



DES CHEFS D'ENTREPRISE DE PLUS EN PLUS FORMÉS

La forte mutation qu'a connue le secteur du paysage ces 10 dernières années se reflète également dans le cursus des chefs d'entreprise.

Entre 2006 et 2016, le pourcentage des chefs d'entreprise autodidactes ou sans diplôme a été divisé par 3 (de 17% à 5,5%). Parallèlement, au fil des années, les niveaux de diplôme des chefs d'entreprise n'ont cessé d'augmenter.

Ils sont aujourd'hui plus de 40% à être titulaire d'un diplôme égal ou supérieur à bac + 2. **Près des deux tiers des dirigeants (65%) sont titulaires spécifiquement d'un diplôme de la filière travaux ou aménagements paysagers.**

44 ANS

ÂGE MOYEN
DU CHEF
D'ENTREPRISE

PRÈS DE **6 000 ENTREPRISES**
SONT À TRANSMETTRE
D'ICI À 2027
DONT 1300 D'ICI FIN 2019



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Les Entreprises du Paysage, des professionnels pour créer, entretenir et aménager les plus beaux effets de la nature.

Des métiers : création et entretien de jardins et espaces verts (y compris arrosage, éclairage, maçonnerie paysagère, baignades et piscines), aménagement et maintenance de tous espaces extérieurs publics et privés, golfs et terrains de sport, élagage, reboisement forestier, travaux de génie végétal et génie écologique, paysagisme d'intérieur et végétalisation des bâtiments.

www.lesentreprisesdupaysage.fr

Les entreprises du paysage font partie des entreprises agricoles. Elles cotisent à la MSA, la Mutuelle Sociale Agricole. Leur code NAF est le 8130Z. Leurs salariés, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise et cadres, bénéficient d'une convention collective nationale. Les formations aux métiers du paysage sont organisées par l'enseignement agricole.

Être entrepreneur du paysage, c'est pratiquer un beau métier au service de l'environnement et de la biodiversité.

C'est donc :

- réaliser des aménagements qualitatifs avec au cœur des projets, le végétal ;
- être acteurs du développement des espaces de nature en ville et de l'embellissement des espaces urbains, périurbains et ruraux ;
- travailler à des aménagements qui donnent de la valeur au cadre de vie, créent du lien social et contribuent positivement à la biodiversité ;
- adopter de bonnes pratiques environnementales : tri sélectif, développement de techniques alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques, économie d'eau, choix des végétaux, etc. ;
- faire en sorte que dans les entreprises, l'individu tienne une place centrale : la qualité des projets repose sur les hommes et les femmes qui les réalisent..



LES ADHÉRENTS DE L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE, DES PROFESSIONNELS QUI S'ENGAGENT !

- 1 Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- 2 Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- 3 Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- 4 Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- 5 Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions.
- 6 Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Engagement, proximité, convivialité, innovation et solidarité, telles sont les valeurs qui guident l'action des entrepreneurs du paysage au sein de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage.

Créée en 1963, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage est la seule organisation professionnelle représentative de la branche. Elle a pour mission de valoriser la profession et ses acteurs, d'agir pour l'environnement et de développer le marché pour créer de l'emploi.



Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. En 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage obtient le niveau « confirmé » de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage et l'interprofession VAL'HOR s'associent pour publier ce rapport de la branche du paysage, avec le soutien de Provea et du Groupe AGRICA. L'enquête est menée à l'échelle nationale par un institut indépendant. Elle porte sur des données économiques pour le compte de VAL'HOR qui permettent notamment de caractériser le nombre d'entreprises, le chiffre d'affaires du secteur, le poids des prestations réalisées dans l'activité ou encore la clientèle, et sur des données sociales recoupées avec celles de la MSA, pour le compte de l'Unep.



Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois.

Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin.

VAL'HOR a pour mission de :

- Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion.
- Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation.
- Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'écoresponsabilité et de la Responsabilité sociétale des entreprises.
- Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs(trices).
- Bien connaître et bien se connaître dans la filière.
- Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises.

VAL'HOR

44 rue d'Alesia - 75682 Paris Cedex 14

Tél. : 01 53 91 09 09

www.valhor.fr



Le Groupe AGRICA et les salariés du paysage.

AGRICA :

- gère les assurances collectives des salariés du paysage en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès,
- complète les remboursements de frais de santé des salariés et de leur famille,
- propose des solutions pour améliorer les revenus à la retraite.

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole en matière de retraite complémentaire, de prévoyance, de santé et d'épargne.

Avec plus 700 000 retraités et 1,5 million de cotisants dans plus de 175 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole.

Siège social - Groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance

75382 Paris cedex 08

Tél. : 01 71 21 00 00

www.groupagricar.com

PROVEA

PROVEA est l'Association Prospectives, Recherches, Orientation et Valorisation de la gestion prévisionnelle de l'Emploi en Agriculture.

Elle a été créée par un accord signé en 2002 entre les organisations professionnelles et les organisations syndicales, s'appliquant à l'ensemble des entreprises du paysage.

L'accord permet entre autres aux employeurs et aux salariés de mettre en place des études sur la gestion prévisionnelle de l'emploi dans le secteur agricole.

PROVEA

11 rue de la Baume - 75008 Paris

Tél. : 01 53 83 47 11

Fax : 01 53 83 48 84

« LES CHIFFRES CLÉS DU PAYSAGE 2017 » : MÉTHODOLOGIE

Les chiffres clés de la branche du paysage est une enquête menée entre février et mai 2017 par l'institut I+C auprès de 1 235 entreprises représentatives de la profession (adhérentes ou non à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage) interrogées par questionnaire. Les taux de représentativité sont de 4% des entreprises et 15% des salariés de la branche. Il s'agit de la huitième édition des chiffres clés de la branche du paysage. Le nouveau découpage des régions françaises, entré en vigueur en 2016, n'altère en rien les comparaisons avec les éditions antérieures des chiffres clés du paysage : les périmètres des régions ont été revus et pris en compte pour faciliter la comparaison.

Contact presse Unep : **Jennifer Malsoute** - Tél. 01 42 33 88 62 - jmalsoute@unep-fr.org

CHIFFRES CLÉS 2017

DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

29 100

ENTREPRISES



91 800

ACTIFS



5,14 Mds€

DE CA



Union Nationale des Entreprises du Paysage

60 ter rue Haxo - 75020 Paris

Tél. : 01 42 33 18 82 - secretariat@unep-fr.org

www.lesentreprisesdupaysage.fr